



Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes

ACTES DES JOURNEES SCIENTIFIQUES DE RESTITUTION DES TRAVAUX DE RECHERCHE

PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT DANS LE CENTRE-OUEST DE LA COTE D'IVOIRE : ANALYSE GEOGRAPHIQUE DES DEFIS ET OPPORTUNITES

Sous la direction de:

M. MAFOU Kouassi Combo, Géographie de la Population, Maître de Conférences, UJLoG

M. BOLOU Gbitry Abel, Géographie Urbaine, Maître de Conférences, UJLoG

N'GUESSAN Kouassi Guillaume, Géographie Rurale, Maître de Conférences, UJLoG ISSN: 2521 2125
Numéro spécial: Septembre 2023

INDEXATIONS INTERNATIONALES



https://journal-index.org/index.php/asi/article/view/12202

Impact Factor: 1,3

MIRABEL

https://reseau-mirabel.info/revue/14910/Revue-ivoirienne-de-geographie-des-savanes-RIGES

SJIF Impact Factor

http://sjifactor.com/passport.php?id=23333

Impact Factor: 5,283 (2021)

Impact Factor: 4,933 (2020)

Impact Factor: 4,459 (2019)



Université Jean Lorougnon Guédé

UFR des Sciences Sociales et Humaines

Département de Géographie

ACTES DES JOURNEES SCIENTIFIQUES DE RESTITUTION DES TRAVAUX DE RECHERCHE

Sous la direction de MAFOU Kouassi Combo, BOLOU GBITRY Abel et N'GUESSAN Kouassi Guillaume

PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT DANS LE CENTRE-OUEST DE LA COTE D'IVOIRE : ANALYSE GEOGRAPHIQUE DES DEFIS ET OPPORTUNITES

EDITION DES 02-03 MARS 2023 A BOUAFLE

ACTES DES JOURNEES SCIENTIFIQUES DE RESTITUTION DES TRAVAUX DE RECHERCHE

Sur le Thème

PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT DANS LE CENTRE-OUEST DE LA COTE D'IVOIRE : ANALYSE GEOGRAPHIQUE DES DEFIS ET OPPORTUNITES

Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes, Numéro Spécial Septembre 2023, ISSN 2521-2125

Comité Scientifique

Président:

Mme BIPKO-Koffié Yolande Céline, Géographie des Mers et Exploitation des Océans, Professeure Titulaire, Directrice de l'Institut de Géographie Tropicale, UFHB

Membres:

- M. KONE Issiaka, Sociologie des Organisations, Professeur Titulaire, UJLoG
- M. KOFFI Béné Jean Claude, Biologie et Ecologie Animale, Professeur Titulaire, UJLoG
- M. MAFOU Kouassi Combo, Géographie de la Population, Maître de Conférences, UJLoG
- M. ADOU Diané Lucien, Géographie de la Population, Maître de Conférences, UJLoG
- M. DIARRA Ali, Géographie des Mers, Maître de Conférences, UJLoG
- M. GOHOUROU Florent, Géographie de la Population, Maître de Conférences, UJLoG
- M. BOLOU Gbitry Abel, Géographie Urbaine, Maître de Conférences, UJLoG
- M. GOUAMENE Didier Charles, Géographie Urbaine, Maître de Conférences, UJLoG
- M. KOUAME Kouadio Arnaud, Géographie de l'Environnement, Maître de Conférences, UJLoG
- M. N'GUESSAN Kouassi Guillaume, Géographie Rurale, Maître de Conférences, UJLoG
- M. YAO Kouassi Ernest, Géographie Urbaine, Maître de Conférences, UJLoG
- M. ANOH Kouassi Paul, Géographie de la Santé, Professeur Titulaire, UFHB
- Mme BIPKO-Koffié Yolande Céline, Géographie des Mers et Exploitation des Océans, Professeure Titulaire, UFHB
- M. ALOKO-N'guessan Jérôme, Géographie du Transport et des échanges commerciaux, Directeur de Recherches, CRAU/UFHB
- M. NASSA Dabié Axel, Géographie urbaine, Professeur Titulaire, UFHB
- M. KOLI Bi Zueli, Géographie Physique, Professeur Titulaire, UFHB
- M. KABLAN Hassy Joseph, Géographie des Mers et Exploitation des Océans, Professeur Titulaire, UFHB
- M. SERHAN Nasser, Géographie de la Population, Maître de Conférences, UFHB
- M. AHOUSSI Kouassi Ernest, Hydrogéologie et Géochimie Environnementale, Maître de Conférences, UFHB
- M. KOUADIO Konan Eugène, Géographie Physique, Maître de Conférences, UFHB
- M. DJAKO Arsène, Géographie Rurale, Professeur Titulaire, UAO

- M. ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Géographie Rurale et Economique, Professeur Titulaire, UAO
- M. KOFFI BROU Emile, Géographie Urbaine, Professeur Titulaire, UAO
- M. KOUASSI Konan, Géographie Rurale, Maître de Conférences, UAO
- M. OURA Kouadio Raphaël, Géographie Rurale, Maître de Recherches, CRD/UAO
- M. KOFFI Yobouet Stéphane, Géographie Urbaine, Maître de Conférences, UPGC
- M. DINGUI Médé Roger, Géographie Urbaine, Maître de Conférences, UPGC

Comité d'Organisation

Président du Comité d'Organisation:

M. MAFOU Kouassi Combo, Géographie de la Population, Maître de Conférences, UJLoG

Président du Comité d'Organisation Adjoint:

M. BOLOU Gbitry Abel, Géographie Urbaine, Maître de Conférences, UJLoG

Membres du Comité d'Organisation :

- M. ADOU Diané Lucien, Géographie de la Population, Maître de Conférences, UJLoG
- M. DIARRA Ali, Géographie des Mers et Exploitation des Océans, Maître de Conférences, UJLoG
- M. GOHOUROU Florent, Géographie de la Population, Maître de Conférences, UJLoG
- M. GOUAMENE Charles-Didier, Géographie Urbaine, Maître de Conférences, UJLoG
- M. N'GUESSAN Kouassi Guillaume, Géographie Rurale, Maître de Conférences, UJLoG
- M. KOUADIO Kouamé Arnaud, Géographie de l'Environnement, Maître de Conférences, UJLoG
- M. YAO Kouassi Ernest, Géographie Urbaine, Maître de Conférences, UJLoG
- M. ADAYE Kouassi Albert, Géographie des Mers et Exploitation des Océans, Maître-Assistant, UJLoG
- M. ADJET Affouda Abel, Sociologie de la Santé, Maître-Assistant, UJLoG
- M. ADOU Aka Giscard, Géographie Physique, Maître-Assistant, UJLoG
- M. ASSI Akotto Ulrich Odilon, Géographie Rurale, Maître-Assistant, UJLoG
- M. DAGO Lohoua Flavient, Géographie des Mers et Exploitation des Océans, Maître-Assistant, UJLoG
- M. DIABIA Thomas Mathieu, Géographie de l'Environnement et de la Santé, Maître-Assistant, UJLoG
- M. EBA Konin Arsène, Géographie de l'Environnement et de la Santé, Maître-Assistant, UJLoG
- M. ELEAZARUS Atsé Laudose Miguel, Géographie Urbaine, Maître-Assistant, UJLoG
- M. GUELE Gue Pierre, Géographie de la Population, Maître-Assistant, UJLoG

- M. KOFFI Bouadi Arnaud Ferrand, Géographie de la Population et de l'environnement, Maître-Assistant, UJLoG
- M. KONAN Amani Fulgence, Géographie des Ressources pétrolières, Maître-Assistant, UJLoG
- M. KOUADIO Konan Celestin, Géographie Urbaine, Maître-Assistant, UJLoG
- M. KRA Koffi Siméon, Géographie Rurale, Maître-Assistant, UJLoG
- M. MEL Trostky Alphonse-Charles, Géographie Urbaine, Maître-Assistant, UJLoG
- M. OUATTARA Sahoti, Géographie urbaine, Maître-Assistant, UJLoG
- M. SEIDOU Coulibaly, Géographie Rurale, Maître-Assistant, UJLoG
- M. TANO Kouamé, Géographie Rurale, Maître-Assistant, UJLoG
- M. TRAORE Drissa, Géographie de l'Environnement et Santé, Maître-Assistant, UJLoG
- M. TRAORE Kinakpéfan Michel, Géographie Urbaine, Maître-Assistant, UJLoG
- M. YAO-KOUASSI Quonan Christian, Géographie de l'Environnement, Maître-Assistant, UJLoG
- Mme KOUASSI Mangoua Akissi Helène-Francette, Géographie Urbaine, Maître-Assistante, UJLoG
- Mme. BODO Kouadiobla Josuée Romaine, Géographie de la Population, Maître-Assistante, UJLoG
- M. ASSI Kopeh Jean Louis, Géographie Rurale, Assistant, UJLoG
- M. KANATE Mohamed, Géographie des Mers et Exploitation des Océans, Assistant, UJLoG
- M. KOUAO N'kpomé Styvince Romaric, Géographie Physique, Assistant, UJLoG Mme. TAMBOURA Awa Timité, Géographie de l'Environnement et Santé, Assistante, UJLog

EDITORIAL

Depuis 2016, le département de Géographie de l'Université Jean Lorougnon Guédé dans le cadre de ses activités académiques, notamment avec ses étudiants de Licence 3, effectue des sorties de terrain dans plusieurs localités du Centre-Ouest de la Côte-d'Ivoire. A la suite des sorties de terrain, certains travaux ont été par moment approfondis par des Enseignants-Chercheurs.

Six (ans) après le début de ces activités, le département de Géographie, a initié les journées scientifiques de restitution des travaux de sortie de terrain autour du thème « Les problèmes de développement dans le Centre-ouest de la Côte d'Ivoire : analyse géographique des défis et opportunités » qui se sont tenues les 02 et 03 mars 2023 à Bouaflé.

Le Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire est cette partie du territoire qui regroupe trois (3) "régions administratives" que sont le Haut-Sassandra, la Marahoué et le Gôh. Il s'étend sur une superficie de 30 600 km² avec une population estimée à 3 435 421 (INS, 2014). C'est donc une zone géographique de forte concentration humaine alimentée essentiellement par la migration aussi bien nationale qu'internationale. Sur le plan économique, le Centre-Ouest se particularise par l'économie de plantation et la diversification des cultures agricoles. Ce dynamisme agricole a pour fondement un climat tropical humide, un sol essentiellement ferralitique irrigué par deux fleuves majeurs de la Côte d'Ivoire (le Sassandra et le Bandama) ainsi que leurs affluents.

Aujourd'hui avec la démographie galopante dans cette zone, la déforestation, la rareté des terres agricoles ayant pour corolaire l'étalement urbain, les conflits fonciers et communautaires, les effets du changement climatique, l'assainissement, la qualité du cadre de vie, les politiques publiques locales, l'accès aux services sociaux de base, la sécurité alimentaire, sont autant de défis qui fragilisent l'équilibre durable des localités du Centre-Ouest.

Ces journées scientifiques de restitution des travaux de sortie de terrain sont donc un cadre approprié pour présenter des résultats sur des sujets de recherche variés découlant du thème principal mentionné plus haut.

Ces journées scientifiques constituent l'occasion de faire le bilan de la recherche effectuée par les Enseignants-Chercheurs et les Etudiants des différentes promotions du département de Géographie où la science géographique joue pleinement son rôle de science de l'aménagement territorial et du développement local. Elles sont par ailleurs une vitrine pour la visibilité de l'Université Jean Lorougnon Guédé dans sa vocation « d'assurer la formation de cadres spécialistes du développement local, rural et communautaire ».

Les communications enregistrées ont portées sur les questions majeures suivantes :

- Population, Migration, Croissance urbaine et défis de développement dans le Centre-Ouest
- Mutations de l'économie rurale et développement local dans le Centre-Ouest;
- Genre, Gestion des ressources naturelles, Santé et défis environnementaux dans le centre-ouest ivoirien.
 - **M. MAFOU Kouassi Combo**, Géographie de la Population, Maître de Conférences, UJLoG;
 - M. BOLOU Gbitry Abel, Géographie Urbaine, Maître de Conférences, UJLoG.
 - M. N'GUESSAN Kouassi Guilluame, Géographie Urbaine, Maître de Conférences, UJLoG.

COMITE DE LECTURE

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- SOKEMAWU Koudzo, Professeur Titulaire, U L (Togo)
- HECTHELI Follygan, Professeur Titulaire, U L (Togo)
- KOUASSI Konan, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- KOFFI Yao Jean Julius, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- Yao Jean-Aimé ASSUE, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- Zamblé Armand TRA BI, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)

Sommaire

Axe 1 : Population, Migration, Croissance urbaine et défis du développement dans le Centre-ouest de la Côte d'Ivoire	12		
KOUAO N'kpomé Styvince Romaric, ADAYE Kouassi Albert, ADOU			
Aka Giscard	10		
Analyse géographique des interactions entre les populations riveraines et les zones humides en milieu urbain : cas de l'espace rivulaire du Zouzouagnigbeu au quartier Cafop-Lobia dans la commune de Daloa (centre ouest, Côte d'Ivoire)			
Kinakpefan Michel TRAORE, Awa Timité TAMBOURA, Sahoti			
OUATTARA	31		
Croissance urbaine et risque fluvial à Bouaflé, Centre-ouest de la Côte d'Ivoire			
KOKOUGNON Liéhon Evelyne, MAFOU Kouassi Combo, OUATTARA			
Issa Bourahima	47		
Population scolaire, équipements et infrastructures socio-éducatifs dans la ville de Bouaflé (Centre-Ouest, Côte d'Ivoire)			
NAN Amani Fulgence, N'GUESSAN Adjoua Naomi			
Le transport extra-urbain dans les échanges entre la ville de Daloa et son arrière-pays rural (Centre-Ouest, Côte d'Ivoire)	56 s		
Axe 2: Mutations de l'économie rurale et Développement Local dans le Centre-ouest de la Côte d'Ivoire	71		
KANATE Mohamed, EBA Konin Arsène, ELEAZARUS Atsé Laudose Miguel			
Le transport informel dans le transport des charges agricoles dans le Haut Sassandra (Côte d'Ivoire)			
TANO Kouamé, LOUA Axel Serge Lucke, N'GUESSAN Kouassi Guillaume	89		
Les problèmes du transport routier dans les échanges économiques dans le département de Daloa (centre-ouest de la Côte d'Ivoire)			

DAGO Lohoua Flavient Processus d'exportation des produits de rente de la région du Haut Sassandra (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire)	106
BOLOU Gbitry Abel Analyse géographique de l'économie funéraire dans la ville de Sinfra (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire)	120
Axe 3 : Genre, Gestion des ressources naturelles, Santé et Défis Environnementaux dans le Centre-ouest de la Côte d'Ivoire	137
N'GUESSAN Kouassi Guillaume, ASSI Kopeh Jean-Louis, KRA Kouakou Toussaint L'orpaillage clandestin : entre risques agroenvironnementaux et intérêt socioéconomique dans la sous-préfecture de Bouaflé	138
NAOUNOU Amédée L'orpaillage dans la Marahoué : enjeux et problèmes d'une zone grise	156
TRAORE Drissa, COULIBALY Moussa, COULIBALY Mamoutou Mode d'approvisionnement en eau de consommation et risques de maladies à transmission hydrique au quartier résidentiel extension dans la ville de Sinfra (centre-ouest de la Côte d'Ivoire)	169

ANALYSE GÉOGRAPHIQUE DE L'ÉCONOMIE FUNÉRAIRE DANS LA VILLE DE SINFRA (CENTRE-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE)

BOLOU Gbitry Abel, Enseignant-chercheur, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Email: gbitry2007@yahoo.fr

Résumé

Chef-lieu de département, la ville de Sinfra est une agglomération importante du Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire. Peuplée de l'ethnie gouro, sous-groupe de l'aire culturelle Mandé du Sud, l'intérêt pour les funérailles grandioses est un trait caractéristique de ce peuple. Cette situation mobilise hebdomadairement toute une logistique et des flux divers. Au fil du temps, une économie de service, dite économie "funéraire" s'est développée autour de ce fait culturel à travers son emprise territoriale, ses passions et ses dérives. La présente étude veut analyser le mode de fonctionnement de cette économie à travers ses repères territoriaux à Sinfra. La méthodologie de ce travail s'est appuyée sur deux principales approches. Une recherche documentaire ayant porté sur la ville de Sinfra, ses réalités socioculturelles et ses rapports aux morts. La seconde approche a concerné les enquêtes de terrain. Il ressort de ces différentes approches des résultats selon lesquels la logistique des veillées funèbres, les lieux de commerce, les accessoires de funérailles et les places funéraires sont des éléments structurants de cette économie. Elle est davantage marquée par les flux à destination de Sinfra selon des périodes de la semaine et du mois. Les principaux consommateurs de ces services sont essentiellement les autochtones avec une extension aux autres communautés allochtones ; par contre, les prestataires sont majoritairement des allogènes. Les effets de cette économie sont également perceptibles sur les infrastructures hôtelières et le commerce des denrées alimentaires. Toutefois cette économie donne lieu à des dépenses considérables et à des comportements économiquement peu recommandables.

Mots clés : économie funéraire, repères territoriaux, Gouro, Sinfra, Côte d'Ivoire. **Abstract**

Sinfra is a major town in west-central Ivory Coast. Populated by the Gouro ethnic group, a sub-group of the southern Mandé cultural area, interest in grandiose funerals is a characteristic trait of this people. This situation mobilizes a whole range of logistics and flows on a weekly basis. Over time, a service economy known as the "funeral economy" has developed around this cultural fact, with its territorial hold, its passions and its excesses. The aim of this study is to analyze the way in which this economy operates through its territorial references in Sinfra. The methodology of this work was based on two main approaches. The first involved documentary research on the town of Sinfra, its socio-cultural realities and its relationship with the dead. The second

approach involved field surveys. The results of these different approaches show that the logistics of funeral wakes, trading venues, funeral accessories and funeral plazas are structuring elements of this economy. It is more marked by flows to Sinfra at different times of the week and month. The main consumers of these services are the local population, with an extension to other non-native communities; on the other hand, the service providers are mostly non-natives. The effects of this economy are also perceptible on hotel infrastructures and the foodtrade. However, this economy leads to considerable expenditure and economically unsound behavior.

Key words: funerary economy, territorial landmarks, Gouro, Sinfra, IvoryCoast.

Introduction

La Côte d'Ivoire est caractérisée par 4 grandes aires culturelles. Ce sont les Akan, situés au Centre, au Centre-Nord, au Sud, à l'Est et au Sud-Est ; les Mandé situés au Centre-Ouest, à l'Ouest, au Nord-Ouest, au Centre-Nord et au Nord. Les Voltaïque ou Gour/Gursont situés au Nord-Est, au Centre-Nord et au Nord. Enfin, les Krou localisés au Sud-Ouest, au Centre-Ouest et à l'Ouest (L. DOBE, 1996, p.10-15). La diversité culturelle du pays est perceptible d'une aire à une autre et certaines pratiques traditionnelles ont été érigées en richesses culturelles, voire touristiques. C'est le cas de l'Abissa" chez la communauté Nzima (au Sud et au Sud-Est), la "fête des ignames" chez les Agni (à l'Est) et le "Boloye" chez les Sénoufo (au Nord), « Paquinou » ou la Pâques chez les Baoulé (au Centre), etc. Ces fêtes traditionnelles ou culturelles sont des moments de grandes rencontres d'une part, entre autochtones et, entre autochtones et personnes venant d'horizons divers, d'autre part. En dehors des groupes précités, il existe d'autres groupes notamment les Krou et les Mandé du Sud, qui vouent à la pratique sociale des funérailles un "culte" du fait de leur perception sociale de la mort (J. TCHERO, 2013, p.212). Au fil des années, du fait de la monétarisation de l'économie et de la modernisation de la société, les funérailles apparaissent de plus en plus comme l'évènement drainant le plus de monde et donnant lieu à des festivités grandioses (A. SCHWARTZ, 1971, p.2; J. TCHERO, 2013, p. 215). Autour de cette pratique, se structure un système d' « économie funéraire ». Afin de cerner les subtilités en lien avec cette économie, ce travail s'est donné pour but d'étudier son fonctionnement et son ancrage territorial à Sinfra, localité peuplée originellement par l'ethnie gouro, un sous-groupe des Mandé du Sud. C'est seulement à partir de la deuxième moitié du XXème siècle avant l'indépendance du pays que ce peuple a été impacté par l'économie monétaire du fait de l'industrie forestière et l'économie de plantation (L.DOBE, 1996, p.13). Mais, jusqu' à cette époque, il pratiquait essentiellement une agriculture de subsistance, cultivait le riz et le manioc. La monétarisation de l'économie va par ailleurs donner une autre envergure aux rites funéraires qui étaient déjà par le passé onéreux quoique beaucoup symboliques, au point où nous parlons de l'émergence

d'une économie funéraire. Comment fonctionne cette économie à Sinfra? Traiter de cette préoccupation est l'objectif principal que s'est assigné cette étude. Pour se faire, il convient d'identifier les déterminants socio-spatiaux de l'économie funéraire, d'analyser son organisation et ses pratiques. Pour terminer, il est question de montrer les incidences de ce « business » sur la vitalité économique de la ville de Sinfra.

1. Méthodologie

1.1. Présentation de la zone d'étude

La ville de Sinfra, chef-lieu du département, fut érigée en commune de plein exercice depuis les années 1985. Elle est située à 325 km au Nord-Ouest d'Abidjan et à 80 km à l'Ouest de Yamoussoukro, à 49 km au Sud de Bouaflé (chef-lieu de région de la Marahoué), à 60 km au Nord de Gagnoa et à 50 km à l'Est d'Issia (Figure 1).

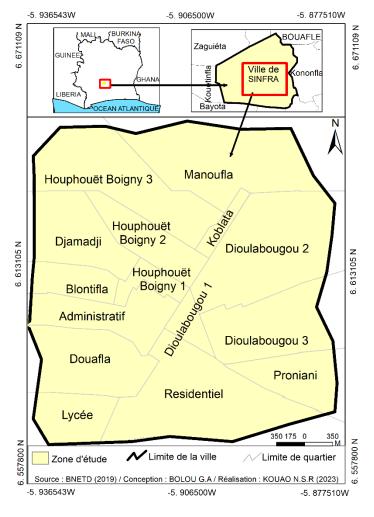


Figure 5 : Localisation de la zone d'étude

En 2001, le département de Sinfra comptait une population de 186864 habitants. Cette population s'est accrue au fil des ans pour atteindre 238015 habitants en 2014 dont 124458 Hommes et 113557 Femmes. La commune de Sinfra compte une population de

90711 habitants (RGPH, 2014). Ces habitants sont repartis dans vingt-quatre (24) quartiers de la ville et dix-sept (17) villages. La population est majoritairement jeune et composite. Cette population hétérogène, est constituée d'autochtones Gouro, d'allochtones (Akan et Malinké) et d'allogènes essentiellement des ressortissants des pays Ouest-africains (Burkina Faso, Mali, Guinée, Sénégal...).

1.2. Méthode et Matériels

La méthodologie retenue pour cette étude se résume en trois étapes fondamentales que sont la recherche documentaire, l'enquête de terrain et le traitement des données. L'exploitation de la documentation a consisté à consulter des ouvrages généraux et des travaux scientifiques. Ceux-ci sont relatifs au peuplement de la Côte d'Ivoire par les grands groupes ethniques, l'organisation sociétale des Mandé du Sud avec un accent particulier sur les Gouro, ethnie autochtone de Sinfra. La documentation a également porté sur les rites funéraires de ce peuple et leur tendance à la monétarisation croissante. Pour collecter ces données secondaires, plusieurs structures et services ont été visités. Ce sont les bibliothèques de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), de l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG), de l'Institut de Géographie Tropicale (IGT) etdes services de la Mairie, de la Sous-préfecture et de la morgue de Sinfra. Des données sociodémographiques et socioéconomiques ont été également obtenues à l'Institut National de la Statistique (INS). Une webographie a permis également de collecter plusieurs données et d'être informé sur des réalités similaires à l'international. Au terme de cette recherche documentaire, il a été possible de cerner des notions telles que la monétarisation de la société traditionnelle africaine, notamment les rites funéraires et cultuels, ainsi que l'anthropographie des différents peuples de la Côte d'Ivoire. Par ailleurs, l'enquête de terrain a fait appel à plusieurs techniques. Elle a commencé par l'observation directe de la zone d'étude afin identifier les différents repères territoriaux de « l'économie funéraire ». Cette technique a nécessité l'usage d'une grille d'observation, d'une carte de la ville au 1/5000, d'un GPS (Global Positionning System) Garmin 62 utile pour l'enregistrement des coordonnées géographiques, d'un bloc-notes et un appareil de prise de vue. L'observation a donc permis de répertorier les équipements et les infrastructures socio-économiques liés au fonctionnement des rites funéraires à Sinfra. En outre, des entretiens semi-directs ont été réalisés à l'aide d'un guide d'entretien avec des personnes ressources : 2 à la chefferie de Sinfra, 2 représentants des commerçants, 2 représentants des transporteurs, 2 représentants des éleveurs, 2 à la Mairie, 2 à la morgue de l'hôpital général de la ville de Sinfra et au Complexe mortuaire de Manoufla, 2 fabricants de cercueils, 2 agents de complexes hôteliers et 2 personnes ressources à la Souspréfecture. Ces entretiens ont permis de comprendre l'organisation des funérailles en milieu urbain, la perception, l'ampleur et les contraintes socio-économiques de cette pratique. L'avis de ces personnes ressources, a également permis d'appréhender l'impact des funérailles sur la vitalité économique de la ville de Sinfra. L'enquête par questionnaire auprès des ménages a permis de mesurer l'incidence sociale, économique et territoriale de l'organisation des funérailles à Sinfra. Les questions ont porté sur la perception des funérailles, les dépenses funéraires, le flux de personnes et de matériels mobilisés pour ce type d'évènement. L'organisation et le fonctionnement des affaires entourant les cérémonies funéraires ont été également visées par cette approche. Pour assurer la validité et la fiabilité des données, une enquête a été menée auprès des propriétaires de lieux de commercialisation de cercueils et accessoires ainsi que ceux des services de location des équipements pour l'évènementiel. En plus, un échantillonnage systématique de taille 120 chefs de ménages, a été déterminé (Tableau 1). En effet, dix quartiers sur la vingtaine que compte Sinfra ont été retenus parce qu'abritant le plus de cérémonies funéraires rapportées aux différents mois de l'année. Un échantillon paritaire composé d'autochtones (60) d'une part et de non autochtones (60) de l'autre, a été constitué et enquêté par questionnaire.

Tableau 1 : Effectifs enquêtés selon les quartiers

Quartiers	Effectifs enquêtés	Fréquences
Blontifla	12	10,0%
Dioulabougou 1	12	10,0%
Djamadji	12	10,0%
Douafla	12	10,0%
Houphouët-Boigny 1	12	10,0%
Houphouët-Boigny 2	12	10,0%
Koblata	12	10,0%
Lycée	12	10,0%
Proniani	12	10,0%
Présidentiel	12	10,0%
TOTAL	120	100,0%

Source : Auteur, Août 2021

Nous avons également élaboré des guides d'entretien visant des personnes cibles en fonction de leur rôle dans l'enquête. Au total, ce sont 18 personnes ressources qui ont été interviewées avec des profils variés comme précédemment décrit. Cette approche méthodologique mixte, alliant enquête qualitative et quantitative a permis de structurer les résultats obtenus en trois axes. Le premier aborde les déterminants sociospatiaux de l'économie funéraire à Sinfra, le second parle des services d'organisation et niches de consommation de l'économie funéraire, enfin, le troisième axe met en lumière les incidences socio-territoriales de l'économie funéraire à Sinfra.

2. Résultats

2.1.Les déterminants socio-spatiaux de l'économie funéraire à Sinfra

2.1.1. Les facteurs socio-culturels de l'organisation de funérailles

Les Mandé du sud sont généralement reconnus à l'instar de leur voisin Krou, pour leur trop grand intérêt en faveur des festivités funèbres (J. TCHERO, 2013, p.210). Ils sont suivis par les allochtones Akan, majoritairement chrétiens. Ainsi, du fait de la traite agricole (cacao et café) et de l'embellie financière chez les paysans de Sinfra, l'on note une effervescence funéraire entre le mois d'Octobre et de février dans cette localité. Ainsi, chez le gouro, peuple autochtone de Sinfra, le principe socio-culturel en lien avec la mort est l'organisation d'obsèques dignes et grandioses impliquant des dépenses énormes à la charge de la famille endeuillée. Ces dépenses financières couvrent entre autres la conservation de la dépouille, la prise en charge totale des invités aux funérailles, l'achat d'un cercueil « attrayant » et luxueux. Le but est de mériter l'estime et le respect de ses concitoyens, quitte à s'endetter.

2.1.2. La prolifération des points de traitements des corps et accessoires

A Sinfra, conserver un corps (cadavre) à la morgue est une pratique récurrente chez les autochtones. Dès les années 1985, avec le processus de décentralisation administrative, la morgue Municipale fut créée dans la commune de Sinfra. Elle compte environ vingt-quatre casiers pour la conservation des corps. Au fil des années, elle s'allie avec l'entreprise « Destin Plus ». Aujourd'hui, la commune de Sinfra enregistre la présence de deux pompes funèbres à savoir la Morgue municipale et le Complexe Mortuaire de Sinfra (CMS) récemment installée, appartenant à un particulier d'où l'appellation de morgue privée(voir photos 1 et 2). Dans ces établissements mortuaires, le montant journalier de conservation est de 3000 F.CFA. A côté, s'ajoute le transport mortuaire dontles frais inclus le plus souvent le montant de retrait du corps à la morgue. Pour le transport du corps dans le périmètreurbain de Sinfra, les frais s'élèvent à 20000 F.CFA. Mais, ce montant peut faire l'objet de réduction à la suite denégociation.

CMS
Complexe Mortuaire de Manoufla. S
Sinfra

Photo 1 : Pompes funèbres à Manouffla **Photo 2** : Véhicule faisant office de corbillard à Sinfra

Source: Auteur, Août 2021

2.2.Les services d'organisation et niches de consommation de l'économie funéraire

2.2.1. La multiplication des services en tout genre gravitant autour des funérailles à Sinfra

La commune de Sinfra compte en moyenne une vingtaine d'établissements hôteliers dont le plus illustre est « Hôte Ivoire ». L'entretien avec le responsable de cet hôtel a révélé que pendant les funérailles d'une personnalité importante de la commune, leur structure peut accueillir 15 à 20 participants auxdits funérailles. Le montant journalier d'hébergement varie entre 5000 F.CFA (chambre ventilée) à 30000 F.CFA pour la chambre climatisée.

A côté du complexe « Hôte Ivoire », on en dénombre d'autres, à savoir la Rosette, Ramsi, Wilson hôtel. Tous ces établissements sont présents dans le quartier autochtone Douafla. On y dénombre aussi deux (2) restaurants modernes (planète et Hollywood); une place publique (terrain Douafla) réhabilité suite à la visite duPrésident de la République. Quant aux services de locations de logistiqueau nombre de trois (3) et les dépôts de boissons au nombre de 3 (dépôt Vincent, dépôt Boukari et dépôt Grace), ils sont également localisés à Douafla. Les autres quartiers autochtones (Blontifla, Proniani et Djamadji) ne disposent pas de structures funéraires, mais plutôt des petits services de location de chaises et de bâches ainsi qu'un foyer de jeunes notamment à Djamadji et à Blontifla. Par contre à Koblata, l'on dénombre deux (2) hôtels et un dépôt de boissons; les autres services sont inexistants. Au fil des années, plusieurs services en tout genre interfèrent dans l'organisation des funérailles à Sinfra.

2.2.2. Les niches de consommation de l'économie funéraire liées à l'organisation de la veillée funèbre

- Les services de location dans l'organisation de la veillée funèbre : Sonorisation, bâches, chaises et groupes artistiques

L'utilisation des appareils modernes pour la sonorisation et la musique sont de plus en plus sollicitées pour l'organisation des veillées funèbres à Sinfra. C'est également le cas pour la location, des bâches et des chaises. Ainsi, 77% de nos enquêtés, de toutes les origines et religions, confondues, confirment avoir déjà eu recours à ces services. Chez les autochtones contrairement aux autres, ces proportions s'élèvent à 96%. La location journalière de ces services engendre un coût financier important illustré par le tableau 2.

Tableau 2 : Montant moyen de location journalière des services des bâches, chaises et de sonorisation

Montant location bâches, chaises, sonorisation	Fréquences.
[20000-30000[0,0%
[30000-40000[24,0%
[40000-50000[42,0%
[50000 et plus	18,0%
Aucun montant	16,0%
TOTAL	100%

Source: Auteur, Août 2021

Le tableau 2 indique que le minimum financier consacré à la location journalière de ces différents services est de 20000 F CFA, pour 24% des enquêtés. Ce montant s'élève à plus de 50000 FCFA en ce qui concerne 18% de nos enquêtés. Le montant de la location du matériel est fonction du nombre de participants et du rang social du défunt dans sa communauté d'origine. Par ailleurs, les populations investiguées, se déclarant être chrétiennes représentent la moitié de ceux pratiquant la location systématique de ces différents services. Pour l'autre moitié, elle est composée des animistes et des pratiquants des autres religions. Contrairement aux chrétiens, les musulmans s'abstiennent le plus souvent de certaines dépenses liées à la logistique funéraire.

En plus des services de location de la sonorisation, des bâches et chaises, les prestations des groupes artistiques apparaissent comme l'une des rubriques budgétivores pour les familles endeuillées. Dans un passé assez proche, les animations aux lieux des funérailles étaient assurées par des groupes de femmes majoritairement gouro à Sinfra, qui sont des groupes organisés sur la base de la solidarité et de l'entraide mutuelle. L'objectif de ces groupesd'animations, était d'assurer l'assistance psychologique,

morale et financière. Les modalités de leur appel étaient variables ; soit qu'un membre de la famille éplorée en fait partie, soit la défunte elle-même y appartenait. Dans les cas contraires, il faut payer leurs services. Les artistes chanteurs et/ou musiciens qui ont une vocation commerciale, doivent nécessairement être sollicités en « pays gouro » pour le succès retentissant des funérailles. La figure 2 montre les différents montants consacrés aux prestations des groupes d'animation ou artistiques aux veillées funèbres.

46,0% 34,0% 4,0% Aucun [200000-5999[600000-1000 [1000000 et plus]

Figure 2: Montants consacrés à la prestation des groupes d'animation ou artistiques

Source : Auteur, Août 2021

La figure 2 ci-dessus indique que les coûts de la location des groupes d'animation varient entre 200000 FCFA et 1000000 FCFA et plus. La sollicitation d'un groupe d'artistes chanteurs gouro coûte chère car leur séjour aux funérailles s'accompagne le plus souvent de dons divers en nature à leur endroit. A l'opposé, les groupes religieux qui suivent généralement leurs membres, offrent des services d'animation gratuits. Cela entre dans le cadre de l'assistance au membre éprouvé. L'animation permet de mettre en éveil les membres de la famille éplorée de même que les amis et connaissances venus pour le soutien à la famille endeuillée.

- Services consacrés à la restauration des participants aux obsèques

Lorsque les dates fixées pour les funérailles approchent, la famille éplorée s'organise pour la restauration de tous ceux qui se déplacent pour leur apporter soutien. Les parents directs du défunt chez les autochtones gouro, consacrent en moyenne 500000 FCFA à la rubrique restauration, pour les familles les plus modestes. Pour celles relativement nanties, cette somme dépasse le million de FCFA. Les dépenses consacrées à cette rubrique par les allochtones non musulmans tendent également vers ces niveaux. Seuls les musulmans enquêtés accordent en moyenne 250000 F.CFA,

sinon moins, à cette rubrique. Quant à la rubrique boisson, 44% des enquêtés affirment dépenser en moyenne 100000 F.CFA et plus par jour pour l'achat de la boisson lors des cérémonies funèbres contre 32% qui disent débourser un montant oscillant entre 75000 et 100000 F.CFA. Ces proportions concernent respectivement les autochtones et les allochtones non musulmans. Pour ces populations, l'organisation de la veillée funèbre est le lieu où il faut préserver sa dignité et son honneur devant ses invités (amis du défunt, de la famille et proches...). Aussi, la famille du défunt qui veut éviter la honte, s'engage à satisfaire l'assistance, en veillant à ce que tout le monde soit nourri et surtout bien nourri. Les musulmans constituent un cas exceptionnel en raison de leur religion, donc aucun montant n'est consacré aux boissons.

- Les vêtements dans les cérémonies funèbres

Les vêtements lors des funérailles se présentent sous la forme d'uniforme. Il peut s'agir de tee-shirt, des ensembles pagnes, etc., pour les membres de la famille, les proches, les amis etc., et cela constitue une exigence funéraire à Sinfra. Le coût d'acquisition de telles tenues se situe entre 1500 et 5000 F.CFA pour les tee-shirts ; et 1000 F.CFA (pagne ordinaire sur le marché) à 7 000 F.CFA pour les pagnes avec la photo du défunt et des motifs.

2.2.3. Les niches de dépenses portant sur les différentes opérations relatives à l'inhumation

- Les frais de traitement et de conservation de la dépouillepar les pompes funèbres

Ces frais prennent en compteles prestations liées au dépôt de la dépouille (10000 F.CFA), la conservation du corps (3000 F.CFA par jour) et la déclaration à 30000 F.CFA lorsque le décès est survenu en dehors de l'hôpital, de même que les frais d'entretien du corps à 2000F CFA chaque semaine. Ainsi, les frais de séjour d'une dépouille à la morgue de Sinfrasur une semaine, pourraient s'évaluer de la manière suivante : 21000 F.CFA pour les frais de conservation, après une semaine 30000 F.CFA pour le formol, 10000F.CFA pour la mise en bière et 1500 F.CFA pour les frais de dossier. Ajouté à ces dépenses, le coût du transport du corps qui est fait par le corbillard de la morgue. Le montant du transport du corps est fixé selon le kilométrage.

- Les coûts du cercueil et accessoires

Plusieurs paramètres influencent le coût du cercueil à savoir l'âge du défunt, le style (modèle) choisi et la qualité du bois utilisé. C'est ainsi que le coût du cercueil sans accessoires pour un adulte, varie entre 70000 et 85000 F.CFA. Quand le coût varie entre 200000 et 1000000 F.CFA, il s'agit d'un cercueil de style américain (modèle supérieur). A cela, il convient d'ajouter la qualité du bois qui concourt au coût onéreux du cercueil (photo 3). Après le choix du cercueil, suit la phase de sa décoration. Les accessoires

utilisés pour le décorer et/ou l'habiller font augmenter le montant à payer. Ces accessoires concernent les draps pour un coût minimal allant de 5000 à 15000 F. CFA, les vitres de 10000à 20000 F.CFA, les pagnes, les couvertures et les fleurs dont les coûts sont également variables en fonction du choix du client.



Photo 3: cercueils en vente au Complexe Mortuaire de Sinfra

Source: Auteur, Août 2021

Le jour de la levée, les membres de la famille du défunt se dirigent à la morgue avec des vêtements, des pagnes et des draps qui vont servir à l'habillement du corps. Dès que ces objets sont déposés, les agents des pompes funèbres, se mettent à la tâche. Avant d'être habillé, le corps doit être lavé. Pour se faire des produits comme le savon, le parfum et la poudre sont utilisés. Le coût du nettoyage du corps qui consiste à la mise en bière, est fixé à 10000 F.CFA. L'habillement du corps dépend cependant du goût des parents ; ils peuvent apporter des vêtements et des draps ou en acheterà la morgue. Dans tous les cas, les vêtements dont disposent les pompes funèbressont chers.. Dès que cette activité prend fin, les membres de famille du défunt sont appelés. Le corps leur est remis et un corbillard est mis à leur disposition pour le transfert du corps.

- Choix du cimetière

A Sinfra, l'on note la présence de deux types de cimetières. Le cimetière municipal, ouvert à tous : les autochtones comme les allochtones et les allogènes. A côté de ce cimetière, il est observé la floraison des cimetières privés qui pratiquent des prix relativement bas et le plus souvent font du social. Les cimetières privés appartiennent en général aux villages autochtones intégrés à la ville. A l'endroit de chaque famille dans ces villages (villages intégrés) est affectée une parcelle dans ledit cimetière pour l'inhumation de son défunt. Les autochtones gouro ne paient presqu'aucune somme pour l'inhumation. Les cimetières privés des autochtones sont sollicités par leurs voisins allochtones et allogènes. Le montant est fixé à 3000 F.CFA ou 5000F.CFA, une bouteille de liqueur et un poulet. Au niveau municipal, les principales taxes payées

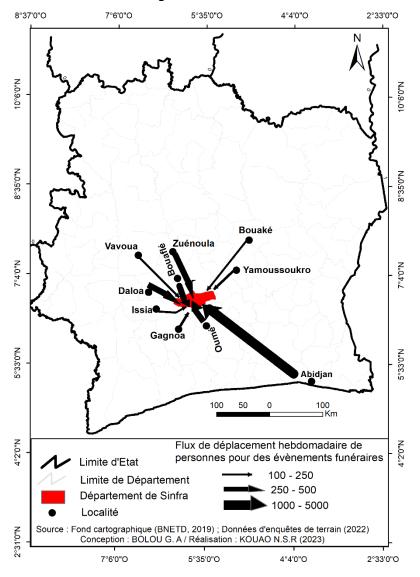
par la famille des défunts sont relatives à l'établissement du dossier de décès (soit 1500 F.CFA à payer aux pompes funèbres), à l'acte de décès (délivré gratuitement plus 500 F.CFA de frais de timbre payable à la Mairie) et au permis d'inhumation (pour un montant de 1000 F.CFA, plus 500F.CFA de frais de timbre) de timbre payable à la mairie). Ces trois taxes représentent ainsi une somme de 3500 Fcfa.

2.3. Incidences socio-territoriales de l'économie funéraire à Sinfra

2.3.1. Effervescence » urbaine et périurbaine rythmée par l'économie funéraire

A Sinfra dès jeudi, jusqu'au dimanche, particulièrement les fins du mois, plusieurs flux de personnes et de marchandises (Figure 3) contribuent à une reconfiguration des paysages urbains et périurbains.

Figure 3 : Flux moyens de personnes se déplaçant par semaine à destination de Sinfra pour des funérailles



La figure 3 montre qu'Abidjan est le principal point de départ de ces flux humains hebdomadaire avec un nombre de personnes oscillant entre 1000 et 5000. Cette

tendance est suivie par les principales localités du centre-ouest de la Côte d'Ivoire telles que Bouaflé, Zuénoula et Daloa avec des chiffres variant entre 250 et 500 personnes. Les villages environnants à l'instar des villes relativement éloignées, drainent un nombre de personnes variant entre 100 et 250. Ces flux de personnes sont composés essentiellement des membres, des proches ou connaissances des familles endeuillées, voirede personnes n'ayant aucun lien avec la famille éplorée mais plutôt en quête d'évènements de réjouissance. Ces flux de personnes s'accompagnent dans le même sens des flux de marchandises composés entre autres de vivres et de non vivres indispensables à l'organisation des funérailles. Cette structuration des flux induit une dynamique urbaine et périurbaine en termes d'animation de la ville de Sinfra et ses environs.

2.3.2. Employabilité et investissements découlant de l'économie funéraire

Pour 95% des enquêtés, la pérennité de leurs emplois est tributaire de la vitalité du business des funérailles. Parmi ceux-ci, 35% sont propriétaires des points de location de sonorisation, bâches et chaises, 37% sont propriétaires de débits de boisson, 19% sont commerçants de vivres et non vivres, 7% sont propriétaires d'hôtels et 2% sont gestionnaires de pompes funèbres. Ces opérateurs ayant investi dans ces domaines connexes à l'organisation des funérailles, estiment considérer leurs activités respectives comme un emploi à part entière dont ils sont satisfaits. Ils affirment en outre que leurs chiffres d'affaires s'accroissaient avec les périodes d'organisation des funérailles qui se situent généralement les week-ends et les fins du mois. Par ailleurs, seuls 20% de ces opérateurs économiques intervenant dans ces secteurs d'activités sont d'origines autochtones (gouro) contre 80% qui sont des allochtones et allogènes.

Concernant leurs investissements, 58% disent avoir réinvesti dans leurs activités respectives pour l'accroître; quand 32% l'affecte dans le domaine agricole en vue de diversifier leurs sources de revenus. Seulement, 10% de ces opérateurs économiques ont investi une partie de leurs revenus dans l'immobilier à Sinfra, notamment dans les nouveaux quartiers d'extensions où les coûts des lots varient entre 350000et 800000 F.CFA pour les lots de 600 ou 500m².

3. Discussion

Les coûts économiques ostentatoires de l'organisation des funérailles chez les Mandé du Sud en Côte d'Ivoire est un fait d'actualité. En effet, l'organisation des cérémonies funèbres obéit à plusieurs phases qui engendrent des dépenses et alimentent une économie circulaire locale. Ce sont cesfaits que la présente étude conceptualise, à travers l'économie funéraire pour cerner cette réalité économico-socio-culturelleet territoriale. Les déterminants socio-spatiaux de l'économie funéraire à Sinfra sont matérialisés par la prolifération des points de traitements des corps et vente

d'accessoires. A cela, l'on adjoint les activités en tout genre gravitant autour des funérailles. En dehors des pompes funèbres et établissements hôteliers, le reste des activités est composé essentiellement de l'informel. En effet, les activités informelles sont perçues comme l'une des composantes parmi d'autres du fonctionnement des villes en tant que système complexes agrégeant les dimensions de l'économique, du social et de l'environnement (CERGY, 2012, p.25). Au regard de ses composantes territoriales, l'économie funéraire fonctionne dans un registre d'économie informelle. Parlant d'économie informelle, J-P. CLING, M. RAZAFINDRAKOTO et F. ROUBAUD, 2013, p.5, la présente comme étant l'ensemble des activités productrices de biens et services échappant entièrement ou partiellement aux régulations publiques, sans nécessairement une volonté délibérée de s'y soustraire. Cette économie selon ces auteurs, est composée d'une part, du secteur informel et d'autre part de l'emploi informel. Le premier s'entend comme l'ensemble de toutes les unités de production non agricoles des ménages qui produisent au moins en partie pour le marché et ne sont pas enregistrées et/ou sans comptabilité écrite formelle. Quant au second, il se définit comme l'ensemble de tous les emplois sans protection telle que la sécurité sociale, le contrat écrit et les feuilles de salaires. Pour revenir spécifiquement à l'économie funéraire, elle allie exigences socioculturelles, intervention monétarisée des professionnelles de l'écosystème mortuaire et la sollicitation de prestataires divers de l'évènementiel. C'est ce que confirme T. PASCALE (2002, p.103) pour qui les réaménagements pratiques et symboliques de l'espace mortuaire s'élaborent depuis la boutique des pompes funèbres. Cette organisation fait appel aux techniciens de l'habillage du défunt et ceux des rituels de morts, de même que d'autres qui se chargent de l'élaboration du sacré. Abordant dans le même sens, J. TCHERO (2013, p.215) note qu'avec l'arrivée du capitalisme qui entraina l'exode rural l'on meurt aujourd'hui en ville. Et cette situation fait que le mort est pris en charge par les professionnels de la gestion des corps après le décès dont le service est payant. De ce fait, l'argent a pris le pas sur les coutumes et comportements dictés par la tradition.

L'organisation et le fonctionnement de l'économie funéraire à Sinfra, notamment chez les peuples autochtones gouro se fonde sur l'honneur, la démonstration de la puissance financière à travers des obsèques grandioses. Ce principe de base implique la multiplication des niches de consommation et de dépenses, caractéristiques de l'économie funéraire. Partageant le même point de vue, L. BENOIT (2005, p.4-5) déclare que la cérémonie funèbre débute après le décès et le dépôt du corps du défunt à la morgue. Le lieu de la veillée mortuaire est l'endroit où vont se dérouler les obsèques. En outre, cette préparation nécessite des dépenses telles que l'installation des guirlandes comprises entre 5000 et 22500 F.CFA selon la durée, la location des chaises et des chapiteaux (entre 3000 et 153000 F.CFA). Par ailleurs, l'organisation des funérailles entraine la prise en charge des personnes et proches qui viennent assister à la veillée. Et cela n'est pas sans conséquences sur le revenu des parents qui organisent

les funérailles. Selon L. BENOIT (2005, p.12) les assistants trop souvent nombreux, sont nourris en moyenne une seule fois par jour. Bien sûr, lorsque les moyens le permettent, ils peuvent avoir jusqu'à trois repas par jour (30% des cas), ou deux (12,5% des cas). Abordant dans le même sens, K. CELESTIN et al., (2019, p. 15) notent que les invités lors des funérailles se comptent par milliers, synonyme d'énormes fonds à dépenser pour plusieurs bouches à nourrir. Lors des cérémonies, il y a des rites à forte intensité folklorique et une atmosphère qui présentent des empreintes de fêtes grandioses et de fortes dépenses assorties de la contribution des invités. Ajouté à l'organisation de la veillée mortuaire et à l'alimentation de l'assistance, le processus d'inhumation s'organise et prend forme. Toutes ces étapes de la cérémonie funèbre ont un coût. Quant au frais du cercueil, elle varie entre 70000 et 85000 F. CFA. Au-delà de ces sommes dépensées, la mise du corps en terre exige le paiement d'un certain montant. L. BENOIT (2005, p.10), explique que plusieurs frais sont imposés à la famille éplorée avant l'enterrement du défunt. A ces frais sont inclues les taxes administratives (municipales, policières...) qui s'élèvent à 44000 F.CFA.

Les incidences socio-territoriales de l'économie funéraire à Sinfra sont marquées entre autres par l'animation dans le paysage urbain et périurbain. A l'instar des effets de la tertiairisation de l'économie (G.A. BOLOU et al, 2017, p 12), l'économie funéraire induit un dynamisme et une animation aussi bien dans la sphère urbaine que périurbaine de Sinfra. Celle-ci est le fait des différents flux de personnes et de marchandises suscités par les périodes d'organisation des funérailles grandioses. Enfin de compte, la prolifération des différentes activités économiques aussi bien formelles qu'informelles est une source d'employabilité pour les différents opérateurs économiques qui y exercent. Certes, ces activités apportent un soulagement éphémère aux besoins de consommations des populations et à la question de l'emploi. En France également, il est admis que quoiqu'informelles, ces activités créent de l'emploi et assurent un service de proximité aux habitants. (CNCC, 2013, p. 17). A 80%, l'économie funéraire est détenue par les allochtones et les allogènes à Sinfra. Aujourd'hui encore, par leurs investissements, ces migrants contribuent au rayonnement économique de leurs localités d'adoption. Les immigrés semblent assez bien intégrés sur le marché du travail. Leur taux de participation à la main-d'œuvre est plus élevé, avec un taux de chômage plus faible, et leurs revenus du travail sont en moyenne assez comparables à ceux de la population autochtone (OCDE/OIT, 2018, p.36).

Conclusion

En somme, l'organisation des funérailles implique plusieurs charges à Sinfra, depuis l'annonce du décès jusqu'à la levée du corps et son inhumation. Alors que le coût attribué à chaque rubrique est croissant, les conditions de vie des populations sans cesse se dégradent après les funérailles. Le coût moyen consacré aux funérailles est

largement au-dessus de 200000 F.CFA, avec un maximum qui pourrait dépasser 2000000 F.CFA. Il n'est donc pas étonnant qu'une famille pauvre (agriculteur ou cadre dont le salaire est inférieur à 300000 F.CFA), et qui est habitée par le désir de réussir les obsèques d'un membre défunt comme l'exige la société, prenne l'option de s'endetter et de mettre ainsi ses revenus futurs en péril. Ceci fait que plusieurs familles modestes sont dans la vulnérabilité et la misère après les funérailles. Malgré cela, l'économie funéraire demeure un « business » rentable pour ceux qui y investissent, contribuant ainsi au dynamisme de la ville de Sinfra. A l'endroit des communautés victimes des dérives culturelles et financières, il urge que les garants de la tradition et les experts en développement local conjuguent leurs efforts pour rationaliser les funérailles en « pays gouro ».

Références bibliographiques

BENOIT Libali, 2005, Impact des funérailles sur le cycle de la pauvreté et de la faim à Brazzaville en République du Congo, CICRED. pp 1-17

BOLOU Gbitry Abel, GUY Constant Dali, LOBA Akou Don Franck Valery, 2017, *Tertiairisation des activités économiques dans les espaces ruraux périphériques de Daloa* (*Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire*). In : « Science et Technique », Revue burkinabè de la recherche, Lettres, Sciences Sociales et Humaines, Centre national de la recherche scientifique et technologique (CNRST)/ Burkina Faso, Vol. 33, n° 1, pp. 9-23.

CELESTIN Kaffo, CHAPGANG Noubactep, JUDITH Cynthia Akamba Bekono et HERVE Tchekote, 2019, Les cérémonies funéraires à l'Ouest-Cameroun. Entre mutations des pratiques sociétales, reconstruction des économies locales et aménagement de l'espace, Spatialités et pratiques culturelles, n° 110, pp.13-32.

CERGY, 2012, Regards sur l'activité informelle dans les grandes villes Africaines, Dakar, version provisoire/Africités, 130 p.

CLING Jean-Pierre, RAZAFINDRAKOTO Mireille, ROUBAUD François, 2013, Economie informelle dans les pays en développement, poids et principaux enjeux, AFD, 19 p.

CNCC, 2013, Quel avenir pour le commerce de proximité dans les quartiers ? Paris, CNCC, 75p.

DOBE Lobognon, 1996, «Groupes ethniques et aires ethno-culturelles» in Atlas de L'Ouest de la Côte d'Ivoire, Nantes, Institut de Géographie Tropicale, 68 p.

OCDE/OIT, (2018), Comment les immigrés contribuent à l'économie de la Côte d'Ivoire, Éditions OCDE, Paris, 93p.

GORE BI Frédéric, 2014, Les funérailles chez les gouro : entre rite, tradition et modernité Les petites histoires de Charles Didi: Les funérailles chez les Gouro : entre rite, tradition et modernité | Frédéric Goré Bi (wordpress.com)

PASCALE Trompette, CRISTO, 2002, Etude pour la DARES, Ministère des affaires sociales, du travail et de la Solidarité, Convention n°E322, pp 91-111 SCHWARTZ Alfred, 1971, *Tradition et changements dans la société guér*é, Office de la recherche scientifique et technique outre-mer, 259 p

TCHÉRO Joachim, 2013, Un thème au fil du temps : les funérailles chez les krou de Côte d'Ivoire. L'exemple des Bété, GODO GODO - RevHist Arts ArchéolAfr, ISSN 1817-5597, n° 23, pp 208-218.